

le COMITÉ RÉGIONAL SUD/PACA

avec l'aide de Mougins Danse 06

Organisent Sous l'égide de la Fédération Française de Danse

DIMANCHE 25 Février 2024

LE CHAMPIONNAT INTER REGIONAL PACA CORSE LATINES & STANDARDS

Au complexe sportif du Font de l'Orme
50 Allée Pierre de COUBERTIN - 06250 MOUGINS

EPREUVES (piste unique)

Classe d'âge	Tous niveaux confondus	
	Latines 5 danses S, CC, R, PD, J	Standards 5 danses VA, T, VV, SF, QS
Juveniles 1	X (3 danses)	X (3 danses)
Juveniles 2	X (4 danses)	X (4 danses)
Juniors 1	X	X
Juniors 2	X	X
Youth	X	X
Adultes	X	X
Seniors 1	X	X
Seniors 2	X	X
Seniors 3	X	X
Seniors 4	X	X
Seniors 5		X

EPREUVES SOLOS (piste unique)

Classe d'âge	Tous niveaux confondus (4 danses)	
	Latines S, CCC, R, J	Standards VL, T, VV, QS
- De 14 ans	X	X
- de 19 ans	X	X
19 ans et +	X	X

COMPETITION
Agréée FFDanse
24-009

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

L'organisateur se réserve le droit de regrouper, séparer ou supprimer certaines séries si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Les couples de Niveau Débutant qui participent au championnat régional doivent être titulaires au minimum d'une licence C

Les solos de Niveau Novice qui participent au championnat régional doivent être titulaires au minimum d'une licence B

Les officiels

Directeur de compétition : Éric SOURDEAU

Chairperson : Patrick BONNET

Scrutateur : Jean-Yves ELLEOUET

Juges nationaux : MENGUY Catherine (Toulouse), REYNAUD Justine (Flayosc), BARBIERI Marc (Aubagne), BEY Pascal (Livry Gargan), JUTGE David (Montélimar), BOST Nathalie (Valence)

Date limite d'inscription : LE 17 FEVRIER 2024

Inscriptions à faire sur le site fédéral <https://extranet.ffdanse.fr>

(Aucune inscription compromettant le déroulement ne pourra être acceptée après cette date)

Droits de Dossards

Un droit de dossard obligatoire sera exigé

1. Pour tous les couples des catégories Youth, Adulte, Senior I à Senior V : **10 € par couple**

2. Pour les solos + de 19 ans : **5€ par solo**

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistement : En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information concernant la vie fédérale, quelle qu'elle soit.

En cas de **problème** sur le trajet ou autre, contactez **le jour même** de la compétition :

Philippe IOTTA 06 13 71 20 14 ou Frédéric LE MARTRET 06 84 29 62 18

La restauration : buvette et petite restauration assurées à tarifs associatifs.

La billetterie

Prix des places public

Tables en bord de piste :

Tarif plein : 22 €/chaise

Gradins non numérotés :

Tarif plein : 15 €

Tarif réduit « Licenciés FFD » sur présentation de la licence FFD : 12 €

Tarif réduit « Jeunes entre 6 et 12 ans » : 6 €

Tarif enfant moins de 6 ans : gratuit

Vente des billets d'entrée

en ligne via ce lien : bit.ly/RegionalPACA

sur place le jour même



Les Présidents de clubs ou Entraîneurs présentant des couples peuvent réserver une invitation gratuite en adressant leur demande par mail : mouguinsdanse06@gmail.com (1 président et 1 entraîneur par Club).

Le Président
Jean VAGNOL